

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

DELIBERATION

CANTON
DE SORGUES

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMMUNE
DE SORGUES
84700

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025

OBJET

Décision modificative n°1
Du budget de la Résidence
Autonomie Le Ronquet

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-trois septembre, le Conseil
d'Administration du CCAS, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement,
dans la salle du Conseil Municipal.
Sous la Présidence de Monsieur Thierry Lagneau, Président du CCAS.

Del-2025-SEPTEMBRE-023
N-7.1.1

PRESENTS : T. Lagneau, S. Ferraro, C. Cambrier,
P. Courcier, J.F. Laperle, D. Ahtuel, E. Roca,
G. Sullivan, L. Armand, A. Flanck, M. Croq,
O. Vincent, M.J. Esch, C. Roche.

POUVOIR(S) :

S. Lagneau.

EXCUSE(S) :

H. Trinquet, E. Arngau.

ABSENT(S) :

SECRETAIRE DE SEANCE :

Vu le code de l'Action Sociale et des Familles;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 22 ;

Vu le budget prévisionnel de la Résidence Autonomie Le Ronquet voté le 15 octobre 2024;

Des crédits supplémentaires non prévus lors du budget peuvent être ouverts soit par des recettes nouvelles, soit
par une diminution des crédits disponibles sur d'autres comptes.

Le détail des écritures comptables est joint ci-dessous. Elles permettront notamment :

- Une reprise de provision pour créances douteuses.
- L'actualisation du résultat reporté d'investissement.
- La prise en compte du CPOM 2025.
- L'ajustement des comptes relatifs aux cautions.

DECISION MODIFICATIVE N°1

Article	intitlès	DEPENSES		RECETTES	
		DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
Section Exploitation					
Recettes					
7483	Forfait autonomie				25 888,35
7817	Reprise sur provision				100,00
Dépenses					
61688	Primes d'assurances		42,00		
6288	Autres prestations de services		25 888,35		
68112	Dotations aux amortissements		58,00		
	Totaux	-	25 988,35	-	25 988,35
Totaux dépenses/recettes			25 988,35		25 988,35
Total section d' exploitation				-	
Section Investissement					
Recettes					
001	Résultat d'investissement reporté			514,69	
10222	FCTVA				878,17
165	Dépôts et cautionnements reçus				3 400,00
28188	Amortissement autres immobilisations				58,00
Dépenses					
165	Dépôts et cautionnements reçus		3 400,00		
2188	Autres immobilisations corporelles		321,48		
491	Dépréciation des comptes de redevables		100,00		
	Totaux	-	3 821,48	514,69	4 336,17
Totaux dépenses/recettes			3 821,48		3 821,48
Total section d' investissement				-	

Sur le rapport présenté par le Président Thierry LAGNEAU,

APRES, en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APPROUVE, la décision modificative n°1 du budget 2025 de la résidence autonomie ci-dessus.

Adopté à : *L'unanimité*

J'atteste le caractère exécutoire
de cette délibération à dater du :

Publié le 26/09/2025.

Le Président,

Thierry Lagneau

